

Bruxelles, le 23 juillet 2025
(OR. en)

11562/25
PV CONS 40
AGRI 348
PECHE 212
PARLNAT

PROJET DE PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Agriculture et pêche)
14 juillet 2025

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour qui figure dans le document 11349/25.

2. Approbation des points "A"

Liste des activités non législatives

11469/25

Le Conseil a adopté tous les points "A" dont la liste figure dans le document susmentionné, y compris tous les documents linguistiques COR et REV présentés pour adoption.

Activités non législatives

3. Programme de travail de la présidence



Présentation par la présidence

La présidence a présenté le programme de travail de la présidence danoise concernant les secteurs de l'agriculture et de la pêche.

AGRICULTURE

Activités non législatives

4. Protéines destinées à l'alimentation humaine et animale – approvisionnement, production et durabilité



10940/25

Échange de vues

Le Conseil a pris acte des informations contenues dans la note de la présidence et a procédé à un échange de vues.

5. Situation du marché, en particulier à la suite de l'invasion de l'Ukraine

11370/25 + COR 1

*Informations communiquées par la Commission et par les États
membres*

Échange de vues

Divers

6. a) **Nécessité urgente d'agir dans le domaine des produits phytopharmaceutiques – Appel à une approche rapide et efficace** [2] 11377/25

Informations communiquées par la Hongrie, l'Italie, la Lituanie, la Pologne, le Portugal, la Roumanie et la Tchéquie

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Tchéquie, au nom de la Hongrie, de l'Italie, de la Lituanie, de la Pologne, du Portugal, de la Roumanie et de la Tchéquie, sur la nécessité d'une approche efficace en ce qui concerne l'utilisation des produits phytopharmaceutiques qui sont interdits dans l'UE ou en passe d'être progressivement supprimés, en l'absence d'autres produits de substitution présentant des risques moins élevés. Le Conseil a également pris note des interventions des délégations.

- b) **Proposition de la Commission visant à autoriser l'utilisation d'azote récupéré à partir d'effluents d'élevage (RENURE)** [2] 11473/25

Informations communiquées par les Pays-Bas, soutenus par la Belgique, la Bulgarie, l'Espagne, le Luxembourg, Malte, la Roumanie et la Tchéquie

Le Conseil a pris note des informations communiquées par les Pays-Bas, soutenus par la Belgique, la Bulgarie, l'Espagne, le Luxembourg, Malte, la Roumanie et la Tchéquie, sur la proposition de la Commission visant à autoriser l'utilisation d'azote récupéré à partir d'effluents d'élevage (RENURE), ainsi que des observations formulées par les délégations.

- c) **Sixième conférence ministérielle Union africaine-Union européenne sur l'agriculture (Rome, 27 juin 2025)** [2] 11360/25

Informations communiquées par la Commission

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Commission sur la sixième conférence ministérielle UA-UE sur l'agriculture, ainsi que des observations formulées par les délégations.

d) Déclaration commune des ministres de l'agriculture des États membres en première ligne (Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie et Slovaquie) sur les aspects agricoles de la modification de l'accord commercial UE-Ukraine

 11406/25

Informations communiquées par la Hongrie, au nom de la Bulgarie, de la Hongrie, de la Pologne et de la Slovaquie

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la délégation hongroise concernant la déclaration commune des ministres de l'agriculture de la Bulgarie, de la Hongrie, de la Pologne, de la Roumanie¹ et de la Slovaquie sur les aspects agricoles de la modification de l'accord commercial UE-Ukraine. Le Conseil a également pris note des réactions des délégations.



Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)

¹ La Roumanie a signé la déclaration le jour de la session du Conseil.